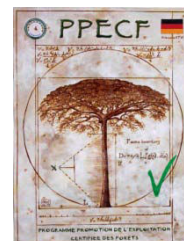




FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention				Pays		
C009	Mission de repérage pour l'organisation de campagnes de sensibilisation (Cinéma Numérique Ambulant) à la gestion durable des forêts et à la certification forestière				Cameroun		
Thématique ¹							
1	Systèmes de certification	7	EFIR	13	Gestion et protection de la faune	19	Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8	Social interne	14	HVC	20	Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9	Populations riveraines	15	Management	21	Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10	Populations autochtones	16	Suivi-évaluation	22	Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11	Développement local	17	Hygiène, Sécurité, Santé	23	Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12	Environnemental	18	Formation/coaching	24	Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
Sociétés forestières du Cameroun	Concessionnaires	Cinéma Numérique Ambulant (CNA)	Gré à Gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
22.187	22.187	0 % de l'intervention	15.01.2013	3 mois	3 mois

Commentaires

L'appui du PPECF au CNA a permis de mobiliser et couvrir les frais d'honoraire de 04 consultants pour la réalisation d'une mission de repérage, destinée à valider la faisabilité et la planification de 150 séances annuelles dans au moins quinze concessions forestières du Cameroun (formaliser un accord sur les dates, les lieux, les thématiques des projections et l'engagement matériel des concessions bénéficiaires).

Initialement, le contrat avait une valeur de 34.000 €. Le travail effectué à la date de résiliation du contrat, avait été évalué à 22.187 € et le prestataire a remboursé la partie de l'avance trop perçue.

Principes et critères du référentiel FSC ou OLB/VLC ciblés
<p>C4.3 L'Organisation doit offrir des opportunités raisonnables, en termes d'emploi, de formation et d'autres services, aux communautés, aux sous-traitants et aux fournisseurs locaux, proportionnellement à l'échelle et à l'intensité de ses activités de gestion.</p> <p>C4.4 L'Organisation doit mettre en œuvre, par le biais d'une concertation avec les communautés locales, d'autres activités contribuant à leur développement social et économique, proportionnellement à l'échelle, à l'intensité et aux impacts socioéconomiques de ses activités de gestion.</p>
Mots clés
Communication environnementale, Sensibilisation, Cinéma Numérique Ambulant, certification forestière
Résumé de l'intervention
Dans le cadre de la certification, les entreprises prennent un certain nombre de dispositions et d'engagements, mais pour une partie d'entre eux, ils restent plus ou moins dépendants du bon vouloir des travailleurs et surtout des populations. Ainsi, les entreprises organisent de manière sporadique des opérations de communications qui sont souvent sous la forme de rassemblements où les membres de la cellule sociale sensibilisent à partir de supports pédagogiques qu'on peut qualifier de classiques. Seulement, au-delà de la forme qui n'est pas des plus ludique, bien

¹

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

souvent les populations restent peu perméables car elles considèrent ces messages comme des informations partisans puisque provenant de l'entreprise.

Le projet de Cinéma itinérant sur sites forestiers était un concept proposé par le PPECF dans le but de faire passer les messages clés de la gestion durable des forêts aux travailleurs et aux populations riveraines des entreprises forestières, au travers de courts métrages suivi d'échanges avec les populations riveraines, l'objectif étant de capter l'attention et d'associer à ces informations le souvenir d'une soirée agréable. C'est à cette fin que le [Cinéma Numérique Ambulant-CNA](#), réseau international d'associations de cinéma mobile, à but non lucratif, installé en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Togo, Sénégal), à Madagascar, au Cameroun et en France, a été identifié comme prestataire pressenti par le PPECF.

Pour mieux planifier l'intervention et s'assurer de l'adhésion des concessionnaires et partenaires, une mission CNA constituée de 04 experts du CNA (Chef de projet ; Cadre d'appui au projet ; Animatrice ; Chauffeur/technicien projectionniste) s'est déployée entre Janvier et Mars 2013 sur les sites forestiers du Cameroun et a discuté avec les directions des principaux concessionnaires du Cameroun et leurs partenaires (Ongs de conservation et appuis techniques divers). La mission de repérage a permis d'évaluer la faisabilité de 150 séances annuelles dans au moins quinze concessions forestières et de proposer un budget et un planning sur 3 ans.

Commentaires

Le contrat a été résilié avant la finalisation du rapport final. L'intervention en elle-même a finalement été réattribuée à un autre prestataire à savoir JMN Consultant dans le cadre du Contrat PPECF n° C042.

Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

Après une mission de repérage sur trois mois (1^{er} trimestre 2013) destinée à valider la faisabilité de 150 séances annuelles dans dix à quinze concessions forestières, le Cinéma numérique ambulant (CNA) a obtenu les résultats suivants :

- la COMIFAC a été rencontrée afin de lui présenter l'intervention et de solliciter son appui administratif auprès des autorités impliquées dans les autorisations de projections ;
- des films disponibles auprès du WWF, ZSL, TFT, FAO, producteurs privés d'émissions (France 3), etc ont été identifiés ;
- cinq engagements signés de la part des sociétés : Pallisco, SFID (Rougier) Alpicam SG Boitex et Vicwood/Thanry pour un total de 78 projections ont été obtenus ;
- des réponses positives en attente de confirmation par les directions chez la CUF, Wijma, Groupe Khoury, Placam ; SIM pour un total estimé d'un minimum de 80 projections ont été obtenus ;
- une manifestation d'intérêt de la part de la CIB (Nord Congo) dont les concessions de Pokola, Kabo et Loundoungou sont proches du sud est du Cameroun) a été reçue ;
- un budget de mise en œuvre a été élaboré, toutefois l'intervention proprement dite n'a pas été réalisée par le prestataire (CNA) suite au départ soudain de l'expert identifié pour le suivi de la mise en œuvre chez CNA et des désaccords survenus entre la directrice du CNA et le PPECF. L'activité a été mise en œuvre par JMN Consultant (voir C042).

Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

- le PPECF a utilisé le budget et les accords de principe des entreprises forestières pour préparer le contrat C042

Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

- RAS

Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

- l'intervention a démontré à suffisance la complexité et la subtilité dans la négociation des partenariats techniques avec les concessionnaires forestiers, dont les besoins et les centres d'intérêts sont plutôt précis, et laissent très peu de place aux essais, au risque de voir leur engagement se rétracter.

Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II

- le **déploiement de la mission n'a pas suffisamment été discutée avec les concessionnaires** ;
- le suivi du PPECF qui aurait pu recadrer l'intervention n'a pas été effectif ;
- la mission a eu lieu tout au début du PPECF quand ce dernier n'était pas encore assez connu par les concessionnaires, la même mission réalisée en fin 2016 aurait eu un résultat nettement plus positif ;
- le **prestataire identifié avait de bonnes références en ville mais n'était pas assez imprégné des conditions de vie spécifiques dans et autour des concessions forestières** ;
- pour aller rapidement vers la phase de mise en œuvre, le PPECF a négocié directement le contrat avec l'assistant technique du CNA et n'a pas assez vérifié que ce dernier ait informé de manière transparente sa hiérarchie. Ceci a provoqué un blocage de la part de la direction du CNA et résulté dans un conflit insurmontable ;
- l'intervention a tout au moins réaffirmé **la nécessité de bien appréhender les capacités des prestataires à mobiliser, ainsi que le contexte, et les enjeux formulés autour des interventions à mettre en œuvre en collaboration avec les concessionnaires du bassin du Congo.**

Documentation disponible sur le site web www.ppecf-comifac.com

 [TdR C009](#)

 Rapport non disponible suite à la résiliation préalable du contrat

Autres documents en relation avec cette étude sur le site web www.ppecf-comifac.com

 [Rapport Étude socio-économique de la base vie SFID Mbang \(C001\)](#)

 [Formations sur les aspects sociaux de la certification – CES/TFT \(C010\)](#)

 [Sécurité alimentaire des bases-vie : étude de cas CIB & ROUGIER Mokabi \(C038\)](#)

 [Réhabilitation du parc de logement des salariés de Mbang - Base vie SFID Cameroun \(C039\)](#)

 [Rapport « Sensibilisation à la lutte contre le VIH dans les entreprises forestières membres du Groupement de la Filière Bois du Cameroun » \(C041\)](#)

 [Rapport « Cinéma Numérique Ambulant \(CNA\) en milieu forestier » Phase II \(C042\)](#)

 [Consentement Libre et Informé au Préalable \(CLIP\) et cartographie participative dans l'UFA Ngombé \(C069\)](#)

 [Cours d'accidentologie en milieu forestier industriel tropical par e-learning \(C112\)](#)